

COMPTE RENDU DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE DU 2 juin 2016

La séance a été ouverte par Monsieur LE ROUX, Président du CDAS.

Dans un premier temps, Jacques LEJOT nous a présenté la proposition d'action de prévention proposée par la MGEFI dans le cadre de la convention avec la DGFIP. Le thème retenu pour cette année est la santé visuelle et auditive. Des expositions suivies d'ateliers encadrés par des chargés de prévention de la Mutualité Française et des tests seront proposés sur les lieux de travail sur les sites les plus importants. Les agents des sites isolés seront invités à se rendre sur le site concerné le plus proche.

Bruno JOIGNAUD nous a ensuite présenté la note d'orientations ministérielles pour 2016, celle-ci n'étant pas encore parue lors du précédent CDAS du 2 février.

Le niveau de prestations reste identique à 2015 malgré une baisse du budget global de l'action sociale (10 % entre 2009 et 2015) grâce au niveau élevé de trésorerie de l'association ALPAF.

2016 sera une année de transition pour redéfinir les grandes orientations de l'action sociale ministérielle pour les prochaines années. Il est précisé que « le contexte budgétaire impose plus que jamais d'être attentifs à la bonne utilisation des moyens,à l'efficience des prestations et à leur juste adéquation aux besoins des agents ».

Par conséquent, il est demandé à chaque délégation de faire un état des lieux des différentes actions menées au plan local pour optimiser l'utilisation des crédits d'actions locales. Nous rappelons que ceux-ci sont, depuis 2015, distribués en fonction des effectifs réels.

Nous avons ensuite fait un point sur le budget CAL (Crédit d'Actions Locales).

- une » formation » à l'informatique est proposée aux retraités suite aux difficultés à accéder aux informations de l'Action sociale dont ils ont fait part. Il s'agira plus particulièrement d'une aide à l'utilisation de la messagerie. Celle-ci sera dispensée à l'ENFIP qui met à disposition une salle et le matériel durant l'été.
- pour la sortie « PARIS INVALIDES », les Invalides ne pouvant recevoir 100 personnes à la fois, il sera proposé 2 dates les 24 septembre et 1^{er} octobre.
- « le cinéma à Nevers » est reporté.
- gros succès pour la sortie au PAL
- 4 rendez-vous ont été pris auprès du CESF depuis le début de l'année et 2 consultations auprès du psychologue.

Enfin Bruno JOIGNAUD nous a fait part de sa participation aux journées nationales des délégués organisées les 12 et 13 mai derniers où un état des lieux des différentes prestations a été effectué.

N.B :pour tous renseignements complémentaires relatifs aux différents prêts et aides disponibles, il existe le lien suivant :

http://monalize.alize/gcp/pages/site/alize/lang/fr/Accueil/RessourcesHumaines/Action_sociale_/Les_intranets_depart134523/58_Nievre42812

Les représentantes présentes: ANCELLIN M-France, SIP NEVERS, 03 86 68 49 88 MARCEL Sylvie, ESI NEVERS, 03 86 71 91 13